

- en exercice : 82
- présents titulaires : 49
- présent suppléant : 1
- procurations: 18
- abstention : 1
- votants : 67

DÉLIBÉRATION n° 2017/130

L'an deux mille dix-sept et le 29 juin à 20 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 21 juin 2017, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Alain DASSAIN a été désigné secrétaire de séance.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Bruno FOURCADE, Albert BEGUE, Jean-Louis FOGGIATO, Philippe SOLAZ, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Monique KATZ, Jean-Marc DUPOUY, Jean-Marie VIGNES, Catherine CORREGE, Eric DOUTRIAUX, Loig le RUN, Gilbert FOURCADE, Bernard PRIEUR, Jean BRILLOUET, André QUINON, Elisabeth DUCUING, Jean-Pierre BAZERQUE, Bernard PLANO, Alain DASSAIN, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Pierre DUMAINE, Isabelle ORTE, Pascal AUDIC, Jean-Pierre CABOS, Stéphanie NOGUES, Philippe LACOSTE, Dominique DEMIMUID, Michel SICARD, Suzanne SIMOÏS, André DUPOUTS, Claude GAYE, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Joël DEVAUD, Elisa PANOFRE, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, André RECURT, François DABEZIES, Didier FAVARO

Présente suppléante : Christine FAUGERE (remplace Jean-Louis VIAU)

Titulaires ayant donné procuration : Madame Monique MARTIN à Monsieur François DABEZIES, Monsieur Roger LACOME à Madame Rose-Marie COLOMES, Monsieur Henri FORGUES à Monsieur Bernard PLANO, Madame Joëlle ABADIE à Monsieur Jean-Claude JACOMET, Monsieur Jean-Paul COMPAGNET à Madame Régine SARRAT, Monsieur Jean-Marie DUTHU à Monsieur Michel SICARD, Madame Gisèle ROUILLON à Madame Isabelle ORTE, Monsieur Jean-Manuel CAMACHO à Monsieur Alain DASSAIN, Madame Madeleine SERIS à Monsieur Alain MAILLE, Monsieur Pascal LACHAUD à Monsieur Jean-Paul LARAN, Monsieur Alain DUCASSE à Monsieur Jean BRILLOUET, Monsieur Laurent LAGES à Madame Stéphanie NOGUES, Madame Fabienne ROYO à Madame Monique KATZ, Monsieur Jean-Marie DA BENTA à Monsieur Pascal AUDIC, Madame Zoulikha CHEBBAH à Monsieur Pierre DUMAINE, Monsieur Elie FOURCADE à Monsieur Gilbert FOURCADE, Monsieur Jacques LAUREYS à Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Monsieur Maurice LOUDET à Monsieur Philippe SOLAZ.

Absents : Mesdames et Messieurs, Daniel LERBEY, Alain PIASER, Patrick DARRE, Céline CASSAGNEAU, Maurice CABARROU, Olivier CLEMENT BOLLEE, Jean-Pierre DUTHU, Nathalie SALCUNI, Stéphanie LAGLEIZE, Nicole MARQUIE, Joëlle PEYRO, Joëlle VIGNEAUX, Guy RAYNAL, Gérard SABATHIE.

Objet : Action de développement économique par l'insertion - Soutien à L'Association « le Fil d'Ariane »

Il s'agit d'un projet d'atelier d'insertion par l'activité économique en couture/broderie qui porté par l'association « le fil d'Ariane » qui proposerait une activité salariale et un accompagnement socioprofessionnel pour permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi de construire un projet professionnel afin de trouver un emploi durable.

Le nombre d'emplois projeté par l'association serait de 15.

L'association projette de développer un service de proximité en réalisant des retouches et de la vente de production d'articles personnalisables sur site et sur les marchés (sacs à tarte, sacs à linge, ponchos, sacs publicitaires, torchons, essuie-mains, couvertures bébé, bavoirs, agendas ...).

Ce projet est suivi par la DIRECCTE, le conseil départemental des Hautes-Pyrénées et une demande de soutien de 5 000 € est sollicitée par l'association pour constituer un fonds de roulement et démarrer l'activité économique en couture.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Accorde une subvention d'un montant de 5.000 € à l'association Le fil d'Ariane dont le siège social est à Lannemezan, dans le cadre d'une aide au démarrage de l'activité économique en couture et broderie et d'un développement de la structure d'insertion professionnelle.**
- **Dit qu'une convention d'aide sera établie entre la CCPL et l'association Le Fil d'Ariane et autorise Monsieur le Président à la signer.**

Une abstention : Madame Christiane ROTGE

Pour copie conforme,
Le Président



Le Président empêché,
Le 1^{er} Vice - Président

Affichée le 24 JUIL. 2017